



Conseils pour la manipulation et la remise à l'eau du loup

Pêche au filet maillant

La Loi sur les espèces en péril

Des trois espèces de loup présentes dans les eaux du Canada atlantique, deux sont menacées de disparition, la troisième étant classée espèce préoccupante.

Au Canada, une nouvelle loi protège ces espèces. La Loi sur les espèces en péril a été créée pour empêcher la disparition d'espèces sauvages, toutefois, aucun groupe et aucune organisation ne peuvent, à eux seuls, assurer le rétablissement d'une espèce. Nous avons tous un rôle à jouer.

Des loups sont pris accessoirement avec certains des engins de pêche les plus utilisés au Canada atlantique. Une bonne manipulation et une remise à l'eau rapide augmentent leurs chances de survie.

Comme tous les animaux, le loup joue un rôle important dans l'écosystème marin. Sa survie dépend de la collaboration de tous.



Photo: Andrew J. Martinez



Conseils pour la manipulation et la remise à l'eau du loup

Pêche au filet maillant

Libérez les loups des filets avant le passage dans le vire filet.



Utilisez une table de tri.



Il peut être nécessaire de couper le filet pour relâcher, sans le blesser, un loup pris dans les mailles.

Manipulez le loup avec précaution, en évitant de toucher les ouïes.

Évitez d'utiliser des objets pointus comme les gaffes ou les couteaux lorsque vous manipulez des loups.

Évitez de laisser tomber les loups sur une surface dure. Réduisez autant que possible le temps de mouillage des filets.

Pour relâcher les loups sans les toucher, notamment les gros individus, utilisez une épuisette à long manche.

N'utilisez pas plus de filets que vous ne pouvez en virer en un temps raisonnable. Relâchez les loups le plus tôt possible après leur capture.



Loup à tête large



Loup tacheté



Loup atlantique

Pour tout renseignement complémentaire, communiquez avec le bureau du MPO le plus proche ou consultez les sites Web suivants :

www.dfo-mpo.gc.ca www.speciesatrisk.gc.ca www.registrelep.gc.ca